

Stage et entretien clinique

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation

Présentation

Au cours de son stage en psychopathologie (308 heures minimum), l'étudiant devra s'impliquer, en plus d'une pratique de l'entretien clinique obligatoire pour la validation, dans plusieurs des activités suivantes : l'observation et l'analyse du fonctionnement institutionnel, l'analyse d'éléments de transfert et de contre-transfert, une pratique de groupe, une expérience de première consultation (étapes entre l'accueil du patient et l'orientation thérapeutique). Cet enseignement hebdomadaire a pour fonction de l'aider à analyser les difficultés qu'il peut rencontrer dans ces différentes activités, et de l'initier à la pratique et à l'analyse de l'entretien clinique.

Objectifs

L'étudiant doit être formé aux pratiques psychologiques dans un cadre clinique et approfondir sa connaissance du fonctionnement des institutions et de leurs règles. Le groupe d'analyse des pratiques professionnelles permet une élaboration de la pratique de l'étudiant et à partir du second semestre, elle conduit à une théorisation de cette pratique. Le travail parallèle sur les entretiens cliniques permet de dégager leur spécificité, la relation qui s'établit entre le patient et le clinicien, les différents niveaux d'intervention et d'interprétation.

Évaluation

Attestation de stage (minimum 308 heures de stage) en institution au sein équipe pluridisciplinaire sous la supervision d'un psychologue dans l'institution ayant minimum 3 ans d'ancienneté, assiduité au TD, remise d'un rapport de stage en fin d'année donnant lieu à une soutenance.

Pré-requis nécessaires

Licence de Psychologie

Contact(s)

- > **Sara marie Skandrani**
Responsable pédagogique
sskandrani@parisnanterre.fr